



## Gélules SLIMVIDA et COLON FLOW

Par **racing36**, le **14/04/2013** à **11:22**

Bonjour,

J'ai commandé cette cure en réglant juste les frais de port et à ma grande et désagréable surprise, 10 jours après, ma carte bleue a été débitée de 139,90 €.

Pour le moment, c'est surtout mon porte-monnaie qui a fondu, je suis furax et impossible de me faire rembourser malgré toutes mes tentatives.

Cette pub est mensongère, c'est une arnaque monumentale et si on ne fait pas opposition de suite, ils continuent à se servir sur la carte comme ils veulent !

Je conseille aux éventuels client(e)s qui seraient tenté(e)s de ne pas tomber dans ce piège !

Y a-t'il un moyen de les faire condamner ?

Je ne me fais pas trop d'illusion néanmoins à ce sujet...

Merci pour votre réponse.[smile31][smile31][smile31]

Par **moisse**, le **15/04/2013** à **08:25**

Bonjour,

Commander de la poudre de perlin pimpin, des auto médications sur internet à des sites domiciliés on ne sait où (ici en Grande Bretagne) c'est bien chercher les ennuis.

Ceci dit il faut considérer que la sécurité de votre carte bancaire est compromise et en demander la délivrance d'une autre.

Enfin vous pouvez tenter de porter ce comportement à la connaissance d'une association de consommateurs en France et aussi en Grande Bretagne à l'aide d'un moteur de recherches (consumer protection).

Mais ne jamais prononcer/écrire des incriminations pénales genre "arnaque, escroquerie" au

risque d'un retour de flamme inattendu.

Par **racing36**, le **15/04/2013** à **10:45**

Bonjour, merci pour votre réponse , je ne risque pas me faire reprendre , ça va me servir de leçon , mais c'est indispensable aussi de diffuser cela le plus largement possible , car d'autres se feront avoir.

Cordialement.